



**Appel à candidatures pour la reconstitution
d'une offre d'accueil de jour sur la Ville de Bordeaux**

I. Éléments de contexte

Le présent appel à candidatures s'inscrit dans les politiques de lutte contre les exclusions conduite par les services de l'État en Gironde. Cette politique se traduit dans le cadre du plan « **Logement d'abord** » visant à favoriser l'accès à un logement des personnes en situation de précarité résidentielle, notamment à travers l'évaluation et le repérage des publics fragiles.

Le dispositif de veille sociale qui s'appuie sur la mobilisation de maraudes et d'accueils de jour inconditionnels, concourt aux objectifs d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement des publics en errance. Le présent appel à candidatures vise à reconstituer une offre d'accueil de jour aux fins de maintien d'un haut niveau de service sur la métropole bordelaise à destination des personnes sans abri.

Le département de la Gironde comprend 8 accueils de jour financés par l'État dont 6 sont situés sur la métropole bordelaise.

II. Cahier des charges

L'accueil de jour se caractérise comme un lieu de proximité, d'accueil, de convivialité et de repère à destination des personnes en situation de précarité. Il permet une mise à l'abri en journée, de manière inconditionnelle et propose une orientation vers les dispositifs adaptés aux besoins de la personne.

L'équipe de l'accueil de jour peut proposer un accompagnement vers l'accès au logement, aux soins et l'emploi pour les personnes qui le sollicitent et qui ne bénéficieraient pas d'un référent social connu sur la métropole ou le département girondin.

Socle de prestations obligatoires :

- prestations alimentaires : 2 repas et/ou collations par journée d'ouverture ;
- prestations d'hygiène : mise à disposition de douches et d'une laverie ;
- prestations numériques : mise à disposition de postes informatiques et de téléphones, accès à internet ;
- écoute et orientation vers les dispositifs de droit commun adaptés au projet de la personne : PASS, MDS, CCAS, dispositifs d'aide alimentaire...
- accompagnement social de 20 à 25 personnes en file active.

Plages horaires d'ouverture :

A minima une demi-journée quotidienne - 5 à 7 jours par semaine – avec possibilité d'extension durant les périodes estivales et hivernales.

File active :

A minima 50 passages / jour d'ouverture
A minima 20 personnes accompagnées en file active

Zone d'implantation géographique :

La structure d'accueil de jour devra être située sur la Ville de Bordeaux, au sein du quartier Belcier à proximité de la Gare St-Jean.

Le public cible :

Le dispositif sera destiné prioritairement aux personnes isolées avec possibilité d'accueillir des animaux.

Date d'ouverture :

La structure d'accueil de jour devra ouvrir au cours du premier trimestre 2023.
Le candidat précisera la date prévisionnelle d'ouverture comprise dans cette période.

III. Budget du projet

Le financement du projet sera assuré par la DDETS au titre du BOP 177
Le budget devra être compris entre 130 000€ et 150 000€

IV. Modalités de réponse à l'appel à candidatures

Les dossiers de candidatures devront être adressés :

- par voie électronique :
 - Isabelle AMEDRO, cheffe du service personnes vulnérables : isabelle.amedro@gironde.gouv.fr
 - Clément GEORGES, chef de l'unité hébergement et parcours vers l'inclusion : clement.georges@gironde.gouv.fr
 - Marion LAVAUD, chargée de mission urgence : marion.lavaud@gironde.gouv.fr
- par voie postale :

DDETS de la Gironde

Service Personnes vulnérables

Tour Innova - 26 rue des maraîchers

CS 32060 - 33088 BORDEAUX CEDEX

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 30 novembre 2022